

SECTEUR 10 – LE VILLAGE

Le Village est communément délimité par la rue Sainte-Catherine et ses abords. C'est là que se concentre une large part des commerces qui en font la notoriété, ainsi que plusieurs organismes communautaires et clubs sociaux LGBTQ+ qui s'y sont établis.

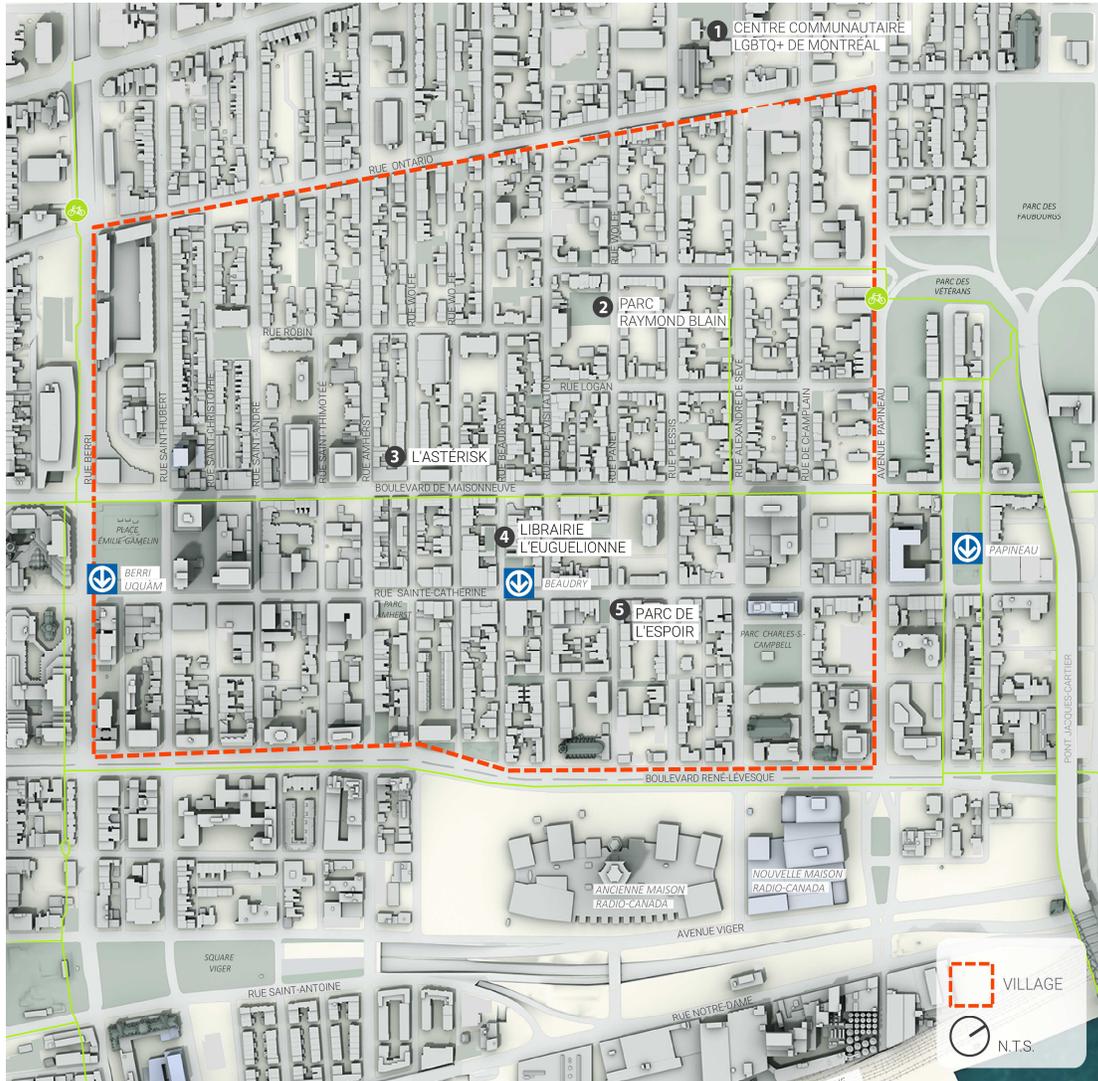


Figure 1. Plan de localisation

HISTORIQUE

Historiquement, le Village actuel n'était pas le secteur d'implantation des établissements gais dans la ville de Montréal. Dès les années 1930 et jusqu'aux années d'après-guerre, plusieurs établissements destinés entre autre à une clientèle homosexuelle sont implantés dans l'ouest de l'arrondissement, autour des rues Peel et Stanley et à proximité du boulevard Saint-Laurent.

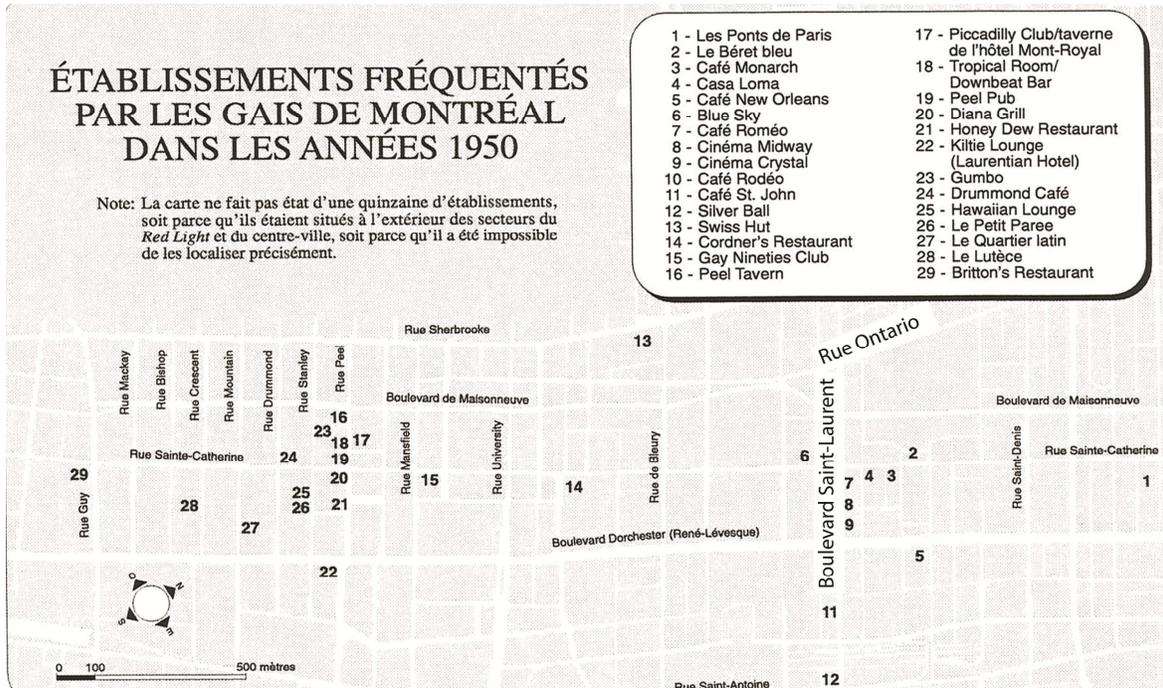


Figure 2. Concentration au centre-ville des établissements fréquentés par les gais au cours de la décennie 1950, Source : Remiggi 1998

C'est au cours des années 70 que les lieux associés à la communauté gaie se déplacent progressivement vers l'est. En 1974, après l'ouverture du Priape sur la rue Sainte-Catherine à l'est de la rue Amherst, publicisé comme « le seul sex-shop gay », plusieurs autres commerces ouvriront à proximité.

Ces lieux de rencontre étaient confinés à la clandestinité jusqu'en 1969, année marquant la décriminalisation de l'homosexualité.

Cependant, la décennie 1970 sera marquée par une croissance de la répression. En effet, bien qu'en 1977, un amendement de la « Charte des droits de la personne » vise à protéger les citoyens contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle, la police procède à plusieurs interventions dans les établissements identifiés comme homosexuels.

Ainsi, c'est au cœur du Village que plusieurs organismes de défense des droits tels que l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec organisent des manifestations en réponse à la répression, confirmant ainsi son rôle de lieu refuge.

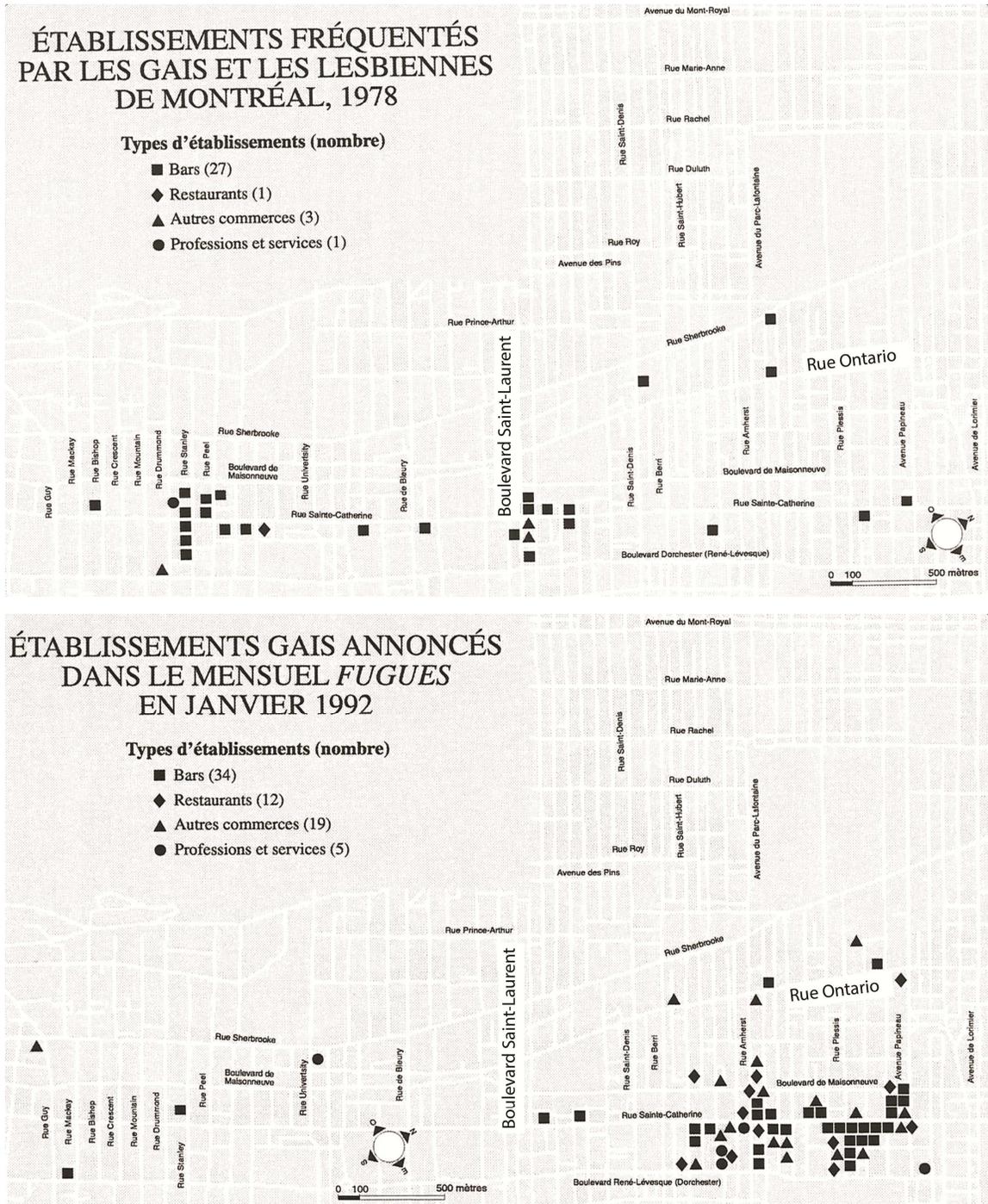


Figure 3. Évolution de la concentration des établissements gais annoncés en 1978 et 1992
Source : Remiggi, 1998



Figure 4. Libreria L'Androgyne : façade Saint-Laurent (1979, source : AGQ) / Figure 5. Façade Amherst (2002, source : Magazine Fugues)

En 1986, le candidat du RCM Raymond Blain est porté au pouvoir comme conseiller municipal. Premier candidat ouvertement homosexuel à être élu à Montréal (et parmi les premiers au Canada), sa circonscription, celle de Saint-Jacques, inclut le village gai. Comme membre du comité exécutif, M. Blain a notamment œuvré au respect des droits de minorités et à la lutte contre le sida. Sa réélection en 1990 à plus de 50 % des voix témoigne d'un changement d'attitude par rapport à la communauté gaie et une forme de reconnaissance institutionnelle pour le Village. En 1994, deux ans après sa mort, un parc de la rue Panet est renommé en son honneur.

SITUATION ACTUELLE

La Société de développement commerciale (SDC) du Village, créée en 2006, constitue la première entité administrative encadrant un secteur géographique référant au Village : celle-ci a pour mission le développement commercial et économique du secteur. Depuis 2009, après plusieurs projets pilotes suivant les *Outgames*, la rue Sainte-Catherine est fermée à la circulation automobile pour la période estivale entre les rues Saint-Hubert et Papineau, soit la majeure partie du territoire de la SDC. En plus de son caractère piétonnier, elle est aussi identifiable grâce à la présence des boules roses, aujourd'hui aux couleurs de l'arc-en-ciel, suspendues au-dessus de la rue. Une programmation d'événements est mise en place, notamment des manifestations artistiques en lien avec la présence touristique estivale.



Figure 6. Rue Sainte-Catherine piétonnisée

Parallèlement à cette dimension commerciale, un milieu de vie à part entière s'est constitué dans les secteurs adjacents à la rue Sainte-Catherine qui présentent non seulement une importante concentration de résidents appartenant aux communautés LGBTQ+, mais où plusieurs organismes communautaires LGBTQ+ ont également pignon sur rue.

Réglementation d'urbanisme

Affectations et usages :

- L'affectation du secteur est majoritairement résidentielle bien que la rue Sainte-Catherine soit mixte.

Forme urbaine :

- Pour l'ensemble du secteur, les hauteurs maximales sont de 16 mètres et 3 étages et les densités maximales sont limitées à un coefficient d'occupation du sol de 3 tandis que des hauteurs et densités plus fortes sont autorisées à proximité des stations de métro Berri-UQAM et Pineau.

PRINCIPAUX ENJEUX

Le Village est aujourd’hui l’appellation consacrée de ce lieu de vie aux abords de la rue Sainte-Catherine entre la place Émilie-Gamelin et l’avenue Papineau. La piétonisation estivale a renforcé ses dimensions festive, inclusive, artistique et touristique pour en faire un lieu de destination.

Des réponses sont donc à apporter aux enjeux suivants :

- ⇒ Certains organismes communautaires LGBTQ+ de Montréal réclament, depuis plusieurs années, la création d’un centre communautaire dans le Village;
- ⇒ Le caractère d’origine du tissu urbain existant doit être préservé, en favorisant son entretien et sa restauration sans que l’impact sur le prix des logements ne soit trop élevé;
- ⇒ Plusieurs commerces de proximité ont disparu au cours des dernières années sur la rue Sainte-Catherine, et certains besoins ne sont plus satisfaits;
- ⇒ Après 10 ans de piétonisation estivale de la rue Sainte-Catherine, un bilan doit être établi pour prévoir le type d’interventions à privilégier pour les 10 prochaines années.